

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

DE RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

P
C
I
1/2
1/3

02184 P.V. N° 660/1990

- O B J E T : Déclaration de M. C. , faisant état de l'apparition d'objets volants non identifiés.
- REFERENCE : B.E. 18000 DEF/Gend/Emp. Ops. du 06 avril 1979, relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I.

G _____ - E _____ , Gendarmes, de la compagnie de _____ ,
 en résidence à _____ ,
 ///

Le huit novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix, à quinze heures quinze minutes, en service de surveillance générale, nous trouvant sur le territoire de la commune de _____ , au lieu-dit _____ , afin de procéder à l'enquête référenciée ci-dessus, nous Gendarme G _____ , entendons à quinze heures vingt minutes, à son domicile;

C _____ , 50 ans, agriculteur, demeurant _____ y étant né le _____ , fils de _____ , célibataire, de nationalité Française, qui nous déclare:

" " "Le lundi cinq novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix, entre dix-neuf heures et dix-neuf heures cinq minutes, je rentrais de la bergerie, et j'ai vu le phénomène suivant. - - - - -

Deux gros points lumineux, parallèles, de la taille d'une orange environ, très brillants, avec une longue traînée lumineuse, qui se déplaçaient parallèlement à l'horizon, dans le sens Ouest - Est. Ces deux gros points lumineux, se trouvaient dans l'optique du chariot de la grande course. - - - - -

Derrière ces traînées lumineuses, se trouvaient d'autres points très brillants. Si les deux premiers gros points étaient blancs, il me semble, que les autres étaient coloriés, mais je n'en suis pas sûr. - - - - -

Ce phénomène a duré une dizaine de secondes, puis a disparu en direction de l'Est. - - - - -

Je précise que ce soir là, le ciel était clair, et les conditions d'observation étaient bonnes. - - - - -

La vitesse de déplacement de ces objets était rapide, et l'écart entre les deux objets de tête, et les suivants me semblait important. - - - - -

Ce phénomène était silencieux. J'ai souvent l'habitude de regarder le ciel en rentrant de la bergerie, et je peux vous dire, qu'il ne s'agissait pas d'étoiles filantes, et c'est la première fois que je vois ce type de phénomène. - - - - -

Je me suis renseigné auprès de mes voisins, mais personne d'autre ne s'en est aperçu. - - - - -

Le HUIT NOVEMBRE mil neuf cent quatre-vingt-dix, à quinze heures quarante-cinq minutes,

Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil, et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou y retrancher. " " "

La personne entendue.

L'A.P.J.

" A signé au carnet de déclarations "

1 M. le Préfet de

1 M. le Procureur de la République
à

X - Voir sur le feuillet 2/2 la suite des destinataires.

